

Articles possessifs et noms déverbaux – Étude contrastive entre le français et le danois

Poul Søren Kjærsgaard, Université Sud-Danemark (Odense)

Linguistique française

Résumé :

A partir de l'observation que les articles possessifs en français et en danois sont inégalement distribués, l'article étudie les équivalents de ces articles en danois. Sont étudiés les noms avalents et valents, et, pour ces derniers, je propose un modèle qui tient compte, d'une part, de la fonction syntaxique du groupe nominal, d'autre part, des relations entre le nom valent (déverbal) et son article possessif.

1. Prolégomènes

La lecture attentive de textes français par un lecteur danois, voire celle, synoptique, de textes français ainsi que leur traduction en danois (ou vice versa) convaincra vite l'observateur que les articles possessifs de ces deux langues ne sont pas distribués de manière identique. Là non plus, une traduction mot à mot n'a cours.

Cette constatation n'est pas nouvelle. On trouve dans la plupart des grammaires danoises sur la langue française, qu'elles souscrivent à une optique résolument contrastive ou non, des remarques en ce sens. La nature de ces remarques est cependant très générale et ne fournit pas toujours à l'apprenant les informations nécessaires pour passer d'une langue à l'autre.

L'auteur de cette contribution est persuadé qu'il serait possible de rendre les descriptions syntaxiques plus précises en poussant plus loin l'étude contrastive des textes. En vue de dégager quelques règles de correspondances entre le français et le danois, le présent article constitue un essai, loin de l'exhaustivité, de décrire une frange des correspondances de ce domaine : celles relatives aux noms déverbaux et à leurs déterminants possessifs.

2. Remarque de méthodologie

Dans leur *Fransk Grammatik*, Pedersen, Spang-Hanssen et Vikner énumèrent quelques exemples de l'emploi de l'article possessif en français et son non-emploi en danois (§ 111.2). Le non-emploi du possessif pour les parties du corps (l'emploi dit inaliénable) se trouve dans le § 111.3.

Togebj, dans sa *Fransk grammatik*¹, énumère aussi une longue série de cas sémantiques où l'emploi des articles possessifs dans les deux langues diffère. Il s'agit par exemple de cas où le nom désigne maladies, appellations de personne, devoirs, préférences ou punitions.

L'auteur affirme aussi, un exemple à l'appui, que l'expression d'une action précise déclenche l'emploi du possessif : *lever la tête, appuyer sa tête contre le mur*.

Le problème de ces exemples est leur caractère lexicographique. Ils relèvent de la lecture très scrupuleuse d'un grand nombre de sources. Or, comme on le reconnaît aujourd'hui, cette méthode est positive en ce sens qu'elle ne montre jamais si le contraire est possible aussi.² C'est cela que permettent les recherches dans les bases de données textuelles, à condition d'être systématiques. En outre, en focalisant sur un facteur unique, cette méthode ne tient pas non plus compte de l'interférence de règles différentes.

Les deux facteurs sont nécessaires si l'objectif est de constituer des règles de correspondance. Dans ce qui suit, j'appliquerai une méthode différente qui part d'une hypothèse testée sur un échantillon réduit d'exemples. Ensuite, il s'agira de tester de cette hypothèse sur un corpus important.

3. Noms avalents et valents

A partir d'une hypothèse selon laquelle la valence du nom joue un rôle et à partir d'un corpus très réduit, je procéderai à une première approximation entre noms non dérivés de verbes (noms avalents) et noms dérivés de verbes (noms valents ; noms déverbaux).

3.1. Noms avalents

Pour les premiers, je me sers des exemples suivants, censés représenter une large gamme des emplois :

Français	Danois
(1) <i>Cela s'appelle voter avec ses pieds</i> Libération 11-8-2005	Det kaldes at stemme med fødderne

¹ Si je me sers de l'édition danoise, c'est que sa visée est contrastive ou comparative entre le danois et le français.

² Ainsi, une recherche dans les textes contenus dans Frantext 1975-2000 confirme que *lever la tête* est de loin plus fréquente que *lever sa tête*. Or, l'ajout d'un GP (*contre...*) pour préciser l'action ne déclenche pas forcément le possessif. Les deux exemples suivants de Frantext montrent combien il est difficile de poser une règle à partir d'un exemple. Dans ces cas intervient la règle sur les parties inaliénables ainsi que la référence de l'article :

il marche, il s'arrête, il s'appuie la tête contre le quartier de la selle (Simon, Les Géorgiques)
Gassowitz recula ... prit la femme dans ses bras et lui appuya la tête contre son épaule (Manchette, Trois hommes à abattre)

(2) <i>Le gouvernement a donné son feu vert</i> Libération 3-1-2001	Regeringen har givet grønt lys
(3) <i>Son avocat avait fait valoir la loi sur la presse de 1881</i> Libération 4-2-1996	Hans advokat havde påberåbt sig presseloven fra 1881
(4) <i>Ils ont fait ce travail avec leurs seuls muscles</i> Libération 2005	De udførte dette arbejde alene med musklerne
(5) <i>Sa mère, son épouse, ses enfants, ses ex-épouses ont la douleur de vous faire part du décès de JT</i> Libération 8-1-1992	Mor, hustru, børn og eks-koner har den sorg at
(6) <i>Dix ans après son irruption, le sida menace la planète</i> Libération 14-10-1989	AIDS truer jordens befolkning ti år efter det første udbrud
(7) <i>Kaj R. a pu relever des détails troublants sur les ossements d'une femme. Le crâne et les os des membres portaient des lésions dégénératives</i> L'Express 11-3-1983	Kaj R. har kunnet til at fremvise opsigtsvækkende detaljer på knoglerne hos en kvinde. Hendes kranium og (rør)knogler

Puisque ces noms ne sont pas au centre de cette étude, je me bornerai à proposer un seul facteur qui influence le choix d'utiliser un article possessif ou non : référence de l'article possessif.

Si l'article est anaphorique, on distinguera deux cas :

- anaphore dans le contexte immédiat →

- aucune traduction en danois du possessif

L'exemple (1) représente cette tendance.

+ anaphore dans le contexte précédent immédiat³ → trois cas se présentent :

- si le possessif et le nom auquel il s'adjoint désignent une entité dépendant de (*possédée par* au sens large) l'anaphore, le danois tend à ne pas employer le possessif – fonction non-sujet du groupe nominal.

L'exemple (2) représente cette tendance.

- Idem - fonction sujet du groupe nominal, le danois tend à employer le possessif parallèlement au français.

L'exemple (3) représente cette tendance.

- si le nom auquel s'adjoint l'article possessif désigne une partie inaliénable de l'anaphore, le danois tend à ne pas employer l'article possessif, mais l'article défini ou l'article Ø.

³ L'anaphore peut être sous-entendu dans les exemples du type *Mets tes chaussures*.

L'exemple (4) représente cette tendance.

C'est dans cette situation que tous les manuels mentionnent la tendance en français à employer un pronom réfléchi datif pour représenter l'inaliénabilité du nom :

Ainsi, *il se lave les mains* au lieu de *il lave ses mains*.

Cela est certes vrai pour les exemples standard donnés. Or un petit examen non systématique montre que dès qu'on examine des cas moins lexicalisés, tels *peigner* + *cheveux*, *raser*+*barbe*, on revient à l'emploi de l'article possessif.⁴ Ce phénomène mériterait un examen approfondi.

Si l'article est cataphorique, on distinguera deux situations :

- Omission en danois de l'article possessif.

L'exemple (5) représente cette tendance.

- Inversion de la relation cataphorique en relation anaphorique, éventuellement accompagné d'un changement du régime nominalisé en subordonnée.

L'exemple (6) représente cette tendance.

Tous les manuels s'accordent pour focaliser sur les cas où le danois n'a pas d'équivalent direct du possessif français. Bien que moins fréquent, l'inverse se produit aussi, ce dont témoigne l'exemple (7).

Puisqu'il s'agit d'un hapax de ce corpus, je me bornerai à hypothéquer que l'inférence lexicale du nom *ossements* est le facteur qui permet la suppression de l'article possessif : *le crâne* et *les os* constituent des sous-ensembles hypéronymes de *les ossements* et ne dépendent pas de *une femme*.

Une confrontation avec les exemples de Togeby (§ 257.1) semble étayer les règles esquissées ci-dessus. On remarquera notamment l'influence de la fonction grammaticale. Aucun des exemples cités n'assume la fonction sujet, cf. les exemples (2) et (3).

3.2 Noms valents

La possession s'exprime de façon identique pour les noms valents. A côté des articles possessifs, des groupes prépositionnels et des propositions relatives servent pour exprimer cette relation :

⁴ Frantext atteste 2 exemples de *peigner ses cheveux* et 0 exemple de *se peigner les cheveux*. La fréquence de *raser sa barbe* resp. de *se raser la barbe* est identique: 1 dans les deux cas. Il n'y a aucun exemple de *laver ses mains*, mais 30 de *se laver les mains*. *Se laver les pieds* est attesté trois fois, alors qu'il existe 1 exemple de *laver ses pieds*.

Noms valents (déverbaux)

- (8a) *Leur découverte*
 (9a) *La découverte du secrétaire*
 (10a) *La découverte qu'il a faite*

Noms avalents

- (8b) *Leur tasse*
 (9b) *La tasse du secrétaire*
 (10b) *La tasse qu'elle a achetée*

Contrairement aux noms avalents, la relation exprimée au niveau sémantique n'est pas uniquement une relation de possession ou d'appartenance (au sens large).⁵ Selon le contexte, il s'agit aussi d'une relation subjective ou objective : Ainsi, les exemples (8a) et (9a) expriment ou bien *la découverte* que le référent de *leur/du secrétaire* a faite [relation subjective⁶] ou bien *la découverte* du référent de *leur/du secrétaire* [relation objective⁵].

Cette propriété du nom déverbal émane des caractéristiques qu'il hérite d'un verbe.

Une deuxième différence entre les noms valents et avalents c'est que les premiers, contrairement aux seconds, sont susceptibles d'exprimer une double relation sémantique au moyen de leurs dépendants : relation subjective et relation objective :

Noms valents (déverbaux)

- (11a) *Leur découverte du secrétaire*

Noms avalents

- (11b) **Leur tasse du secrétaire*

Des différences existent aussi entre le nom déverbal et le verbe dont ce premier est dérivé. Le nom hérite au moins deux valeurs de la valence du verbe, le nombre de dépendants (la valence au sens strict) ainsi que les contraintes de sélection de ces valences.

Or, puisque l'expression de cette valence est différente, aucun des constituants énumérés dans (8)-(10) ne pourrait exprimer un sujet ou complément d'objet.

On constate une seconde différence en ce qui concerne la force de la valence. Alors qu'un sujet est normalement obligatoire pour un verbe fini, la relation subjective peut très bien être sous-entendue pour le nom déverbal équivalent. Il en est de même de la relation objective des noms déverbaux dérivés de verbes qui se construisent obligatoirement avec complément d'objet :

Noms valents (déverbaux)

- (12a) *Leur découverte*⁷ – relation subjective

Verbe équivalent

- (12b) * \emptyset *découvrent qc.*

⁵ Quand on dit *ma banque*, il s'agit rarement d'une banque que le référent possède, mais plutôt d'une banque dont il est un client. Idem pour *leur tasse* qui peut désigner la tasse dont le référent se sert pour boire, ou bien la tasse qu'il va laver etc.

⁶ Dans une relation subjective, le possessif équivaut au sujet grammatical du verbe dont le nom déverbal est dérivé; dans une relation objective, le possessif équivaut au complément d'objet de ce verbe. Togeby dans § 466 de sa Grammaire Française énumère d'autres équivalences dans lesquelles le possessif correspond à un complément d'objet indirect.

⁷ Isolément, *leur découverte* est donc ambiguë.

- (13a) *Leur découverte* – relation objective (13b) * *Ils découvrent* ∅
 (14a) *La découverte du chercheur* (14b) * *Le chercheur découvre* ∅
 (15a) *La découverte du virus* (15b) *∅ *découvre le virus*⁸

Une troisième différence entre noms déverbaux et verbes équivalents se trouve dans l'ordre des relations. Alors que l'ordre des sujets et complément d'objet nominaux est fixe dans une phrase affirmative [S-V-O], cet ordre est beaucoup plus libre quand il s'agit d'exprimer ces mêmes relations pour les noms déverbaux :

Noms valents (déverbaux)	Ordre des relation
(16a) <i>Sa découverte du</i> [*par le] <i>virus</i>	(16b) S-Relateur-O
(17a) <i>Sa découverte par le</i> [*du] <i>chercheur</i>	(17b) O-Relateur-S
(18a) <i>La découverte du</i> [*par le] <i>virus par le</i> [*du] <i>chercheur</i>	(18b) Relateur-O-S
(19a) <i>La découverte par le</i> [*du] <i>chercheur du</i> [*par le] <i>virus</i> ⁹	(19b) Relateur-S-O

Dans ces séries qui ne tiennent pas compte des ordres observables en cas d'une relation exprimée par une proposition relative, c'est la seule préposition qui permet de bien interpréter les exemples. Cela explique l'interdiction, ou l'extrême rareté, de deux relations postposées, introduites par *de*.

4. Les possessifs danois

4.1. Caractéristiques formelles

Phénomène lié au du génitif synthétique danois (en *-s*), les articles possessifs danois sont très souvent interprétés par défaut comme exprimant une relation subjective. C'est le cas de la série *min(e), din(e), sin(e), hans, hendes, vores, jeres, deres*, l'équivalent de la série française *ma/mon/mes, ta/ton/tes, sa/son/ses, notre/nos, votre/vos, leur(s)*. Pour exprimer l'ambiguïté inhérente de *leur découverte* (cf. les exemples (12a) et (13a), le danois emploie normalement l'article possessif pour la relation subjective : *deres opdagelse*, alors qu'il emploie une construction analytique pour l'expression de la relation objective : *opdagelsen af dem*. C'est au moins la tendance en danois contemporain. Si deux dépendants d'un nom déverbal sont exprimés, la relation subjective précède le nom déverbal qui à son tour précède la relation objective :

⁸ Ce sont les contraintes de sélection, héritées du verbe qui permettent de bien interpréter (14a) et (15a) : le sujet de *découvrir* possédant par défaut les traits +animé +humain ; bien que les contraintes du complément d'objet soient moins contraignantes, *un virus* n'est pas supposé découvrir un chercheur. Voilà pourquoi cette interprétation est écartée.

⁹ Exemples attestés : *l'invasion par Hitler de la Tchécoslovaquie ; l'invasion de la Pologne par Hitler*.

(20) hans/hendes/forskerens opdagelse af viruset. (équivalent de (18a) et de (19a))

Les autres caractéristiques des possessifs français liées aux déverbaux nominaux sont identiques :

- Différence au niveau des constituants
- Réduction de la force de la valence (dépendants (quasi-)obligatoires du verbe étant facultatifs pour le nom déverbal)
- L'ordre des dépendants moins libre qu'en français : les variantes exprimées par les exemples (16a) et (17a) respectivement par (18a) et (19a) n'existent pas. Seul équivalent dans ce cas serait l'exemple (20).

4.2 Équivalents danois des articles possessifs

Des lectures de textes français ont permis d'établir l'existence de trois types d'équivalents pour rendre en danois les articles possessifs :

- Traduction par équivalent danois

Français	Danois
(21) <i>Sa démission serait bienvenue</i>	Hans tilbagetræden ville være velkommen

- Traduction par changement de structure, le danois préférant rendre le déverbal par une structure infinitive ou complétive

Français	Danois
(22) <i>Un juge a ordonné hier son incarcération</i>	<ul style="list-style-type: none">• En dommer besluttede i går <u>at fængsle ham</u> ≈ <u>de l'incarcérer</u>• En dommer besluttede i går, <u>at han skal fængsles</u> ≈ qu'il soit incarcéré
(23) <i>C'est Margaret Thatcher qui a donné le ton après son élection en 1979</i>	<ul style="list-style-type: none">• MT slog tonen an <u>efter at hun blev valgt i 1979</u> ≈ <u>après qu'elle eut été élue en 1979</u>• MT slog tonen an <u>efter at være blevet valgt i 1979</u> ≈ <u>après avoir été élue en</u>

- Suppression du possessif (réduction en article défini ou article Ø (rapport de possession et relation grammaticale sous-entendus))

Français	Danois
(24) <i>Un juge a ordonné hier son incarcération</i>	En dommer afsagde i går kendelse om fængsling

Première approximation

Pour exposer le système des équivalences, tel qu'il m'apparaît actuellement, j'appliquerai la même démarche que dans la section 3, c.-à-d. tester le rôle et l'importance de quelques hypothèses en partant d'un échantillon réduit d'exemples. Ensuite, il s'agira de tester ces hypothèses sur un corpus élargi.

Français	Danois
(25) Le secret médical demeure un des fondements de la profession. <u>Sa violation</u> peut entraîner des sanctions disciplinaires par le conseil de l'ordre et des sanctions pénales. Libération 14-6-1996 p. 3	Lægers tavshedspligt er en del af grundlaget for hvervet. Overtrædelse deraf kan medføre disciplinære forholdsregler...
(26) Un garçon de 12 ans devrait devenir le plus jeune détenu des Etats-Unis. Un juge de Chicago a ordonné hier <u>son incarcération</u> et celle d'un autre garçon, de 13 ans tous deux condamnés pour avoir, le 13 octobre 1994, lâché du haut du quatorzième étage d'un immeuble un enfant de 5 ans qui avait refusé de voler des bonbons pour eux.... Libération 31-1-1996 p. 7	En 12-årig dreng bliver måske den yngste indsatte i USA. En dommer i Chicago besluttede i går, - at han og en anden dreng på 13 år skal fængsles - at fængsle ham og en anden dreng En dommer i Chicago afsagde i går kendelse om fængsling
(27) La morosité, ça suffit ! Entre ceux qui dépriment et ceux qui font la queue pour réclamer <u>leur subvention</u> , on n'est vraiment pas sur la bonne route Réclame E. Leclerc Libération 30-1-1996dem, der står i kø for at kræve (at de får) støtte, er vi ikke på rette kurs...
(28) Les cardiologues de Boris Eltsine jugent <u>son opération</u> dangereuse Titre à la une Le Monde 9-9-1996	Boris Jeltsins hjertelæger mener, - at det er farligt at operere ham - ...anser det for farligt at operere ham - anser operationen af ham for farlig

- | | |
|---|---|
| <p>(29) Nicolas Sarkozy a naturellement insisté sur l'«<u>unité</u>», en sachant très bien que, dès le 14 juin, il devra <u>s'occuper de son maintien</u> à la tête du RPR.
Libération 21-5-1999</p> | <p>... fra 14 juni skal han tænke på
- at forblive i spidsen for RPR
- at forblive i spidsen for RPR</p> |
| <p>(30) C'est Margaret Thatcher qui a donné le ton après <u>son élection</u> en 1979....
Libération p. 3 3/4-2-1996</p> | <p>MT slog tonen an
- efter at hun blev valgt...
- efter at være blevet valgt...
- efter valget i 1979</p> |
| <p>(31) Le photocopieur? Il [Bernard Bonnet] reconnaît avoir été «présent lors de <u>sa destruction</u>, mais pas d'y avoir pris part».
Libération 22-5-1999</p> | <p>BB erkender at have været til stede
- da den blev ødelagt
- under ødelæggelsen</p> |
| <p>(32) Il reste bien sûr les hypothèses de croissance externe du groupe Havas pour expliquer <u>son emprunt</u> : le rachat, par exemple, des journaux le Progrès et le Dauphiné
Libération p. 38 3/4-2-1996</p> | <p>...til at forklare
- optagelsen af lånet
- hvorfor den har optaget lånet</p> |
| <p>(33) Seulement voilà, 13 ans plus tard, Internet a fait <u>son apparition</u> et la possession de ces données pose un problème : <u>leur divulgation</u> à grande échelle. Car les Mormons n'ont pas tenu <u>leur promesse</u>.
Europe 1 22-8-2000</p> | <p>...13 år senere er Internet kommet frem
...udbredelse i stor stil deraf
...har ikke holdt deres løfte
(har ikke holdt ord)</p> |

Une première approximation consiste à appliquer la distinction entre noms avalents et valents (déverbaux) :

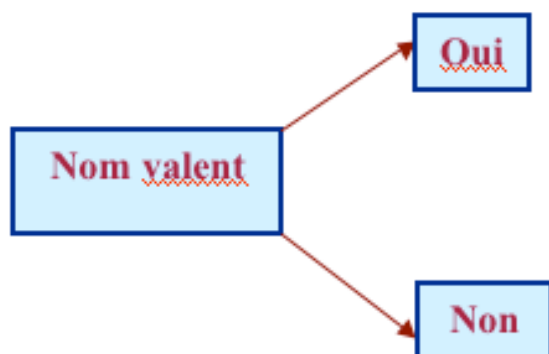


Fig. 1

Possibilité de traduction par équivalent - compte tenu des facteurs déjà cités

Il n'y a aucun doute que cette distinction joue un rôle. Bien que les types d'équivalents pour ces deux groupes se chevauchent partiellement (équivalent direct ou suppression du

possessif), il existe pour les possessifs liés aux noms déverbaux des types d'équivalents qui sont exclus pour le premier.

Les exemples (25)-(33) contiennent tous des noms déverbaux. Or, une traduction de ces exemples en danois ne fournit pas d'image précise de ce qui conditionne l'appartenance à l'un ou l'autre type d'équivalences. D'autres critères doivent entrer en jeu.

Une seconde approximation consiste à procéder à une analyse externe en examinant la fonction grammaticale ou syntaxique du groupe nominal à tête déverbale. Dans le manuel de grammaire française que j'ai publiée en 1995, j'ai avancé l'hypothèse que ce facteur joue un rôle. Les exemples donnés (Kjærsgaard, 1995, p. 161) sont divisés en deux groupes selon que le groupe nominal fonctionne comme complément d'objet direct ou régime d'une préposition (34)-(35) ou comme sujet (36) :

Français	Danois
(34) Les médecins avaient décidé son transfert à Paris	Lægerne havde besluttet, at han skulle overføres til Paris
(35) Le décès de Pierre Bérégovoy, survenu durant son transfert	P.B. døde, mens han blev overført til Paris, under overførslen til Paris
(36) Un cargo hollandais étale une tache, jaune...Son déchargement n'a pas commencé	...Losningen (af den) er ikke begyndt

Ces trois exemples correspondent respectivement aux exemples (26), (30) et (25). Que ce facteur ne suffise pas pour fournir une description exhaustive, apparaît en regardant les autres exemples du corpus. D'une part, d'autres fonctions sont représentées dans le corpus : apposition dans l'exemple (33) ; complément d'objet indirect dans (29). D'autre part, les exemples (33) et (28), contenant tous deux des compléments d'objet direct, ne sont pas traduits de la même façon. Le premier, *leur promesse*, se traduit directement, *deres løfte* ; le second autorise une traduction par structure analytique [*operationen af ham*] ou bien par une structure complétive ou infinitive [*at det er farligt at operere ham* ; *finder det farligt at operere ham*]. Dans les deux cas, l'autre traduction n'existe pas.

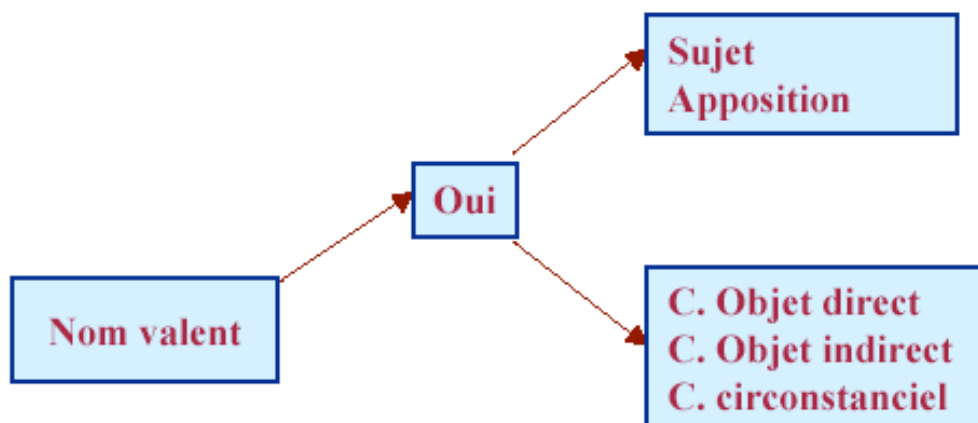


Fig. 2

Une troisième approximation consiste à étudier le rôle sémantique du déterminant possessif par rapport à la tête (le nom déverbal) du groupe nominal. Il s'agit donc d'une analyse interne de ce groupe nominal.

L'apport de ce facteur est évoqué succinctement dans la même grammaire française (Kjærsgaard, 1995, p. 145). Son importance s'explique sans doute par le fait que le danois est réfractaire à faire devancer une relation objective au nom qu'elle détermine, cf. section 4.1 (exemple 20).

Si le corpus est divisé selon les critères donnés, on obtient le modèle suivant :

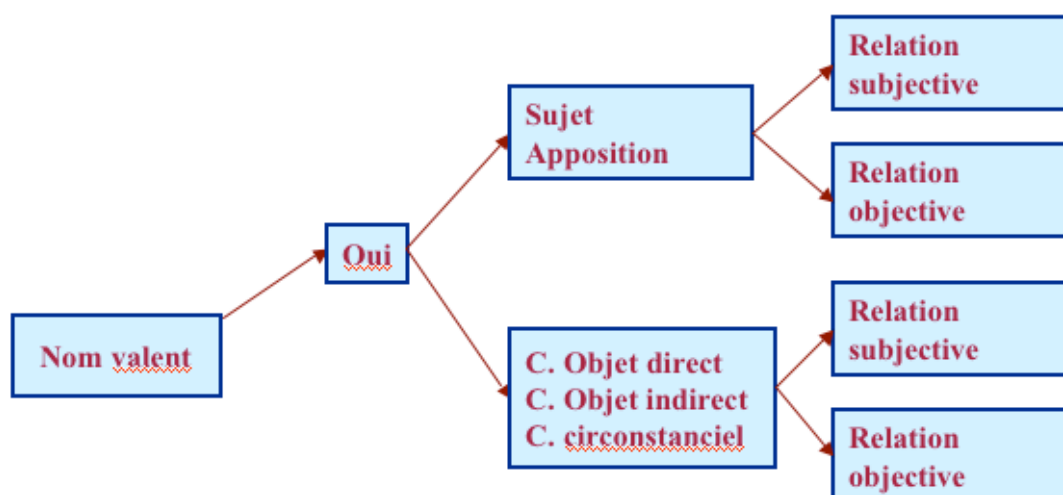


Fig. 3

Aucun exemple du corpus ne représente la relation subjective des fonctions sujet et apposition. Elle correspond cependant à l'exemple (21) qui permet un équivalent direct. Cette équivalence s'explique certainement par l'inaccusativité du verbe correspondant à *démision*,

démissionner : bien que sujet du verbe, son rôle sémantique est néanmoins patient.

L'exemple (25) représente la relation objective des fonctions sujet et apposition. Dans ce cas, le génitif analytique est le seul équivalent admis.

Les exemples (26)-(28) représentent la relation objective des fonctions complément d'objet direct et indirect ainsi que régime. Que l'objet de (27) ne fasse pas partie de la prédication première, est apparemment sans importance. Que l'objet de (28) soit accompagné d'un attribut de l'objet, n'influe pas non plus le schéma.

L'exemple (29) représente la relation objective de la fonction complément d'objet indirect.

Les exemples (30)-(31) représentent la relation objective de la fonction régime.

Tous les exemples (26)-(31) correspondent, selon le cas, à une proposition complétive ou infinitive ou au remplacement du possessif par un article \emptyset .

Aucun de ces exemples n'admet une traduction directe.

Pour la relation subjective des trois fonctions syntaxiques, la situation se complique. Qu'on compare l'exemple (32) à (33) : *son emprunt* admet comme équivalents ou bien la réduction du possessif en article défini ou \emptyset ou bien l'emploi d'une proposition complétive. *leur promesse*, à son tour, admet, la réduction du possession du possessif ou bien la traduction directe.

Quelle différence observe-t-on entre ces deux exemples ?

Dans (32), le référent de *leur* est *le groupe Havas*, qui n'est pas le sujet de la prédication.

Dans (33), c'est l'inverse, *leur* se référant à *les Mormons*.

L'ensemble des hypothèses permet l'établissement du tableau analytique suivant :

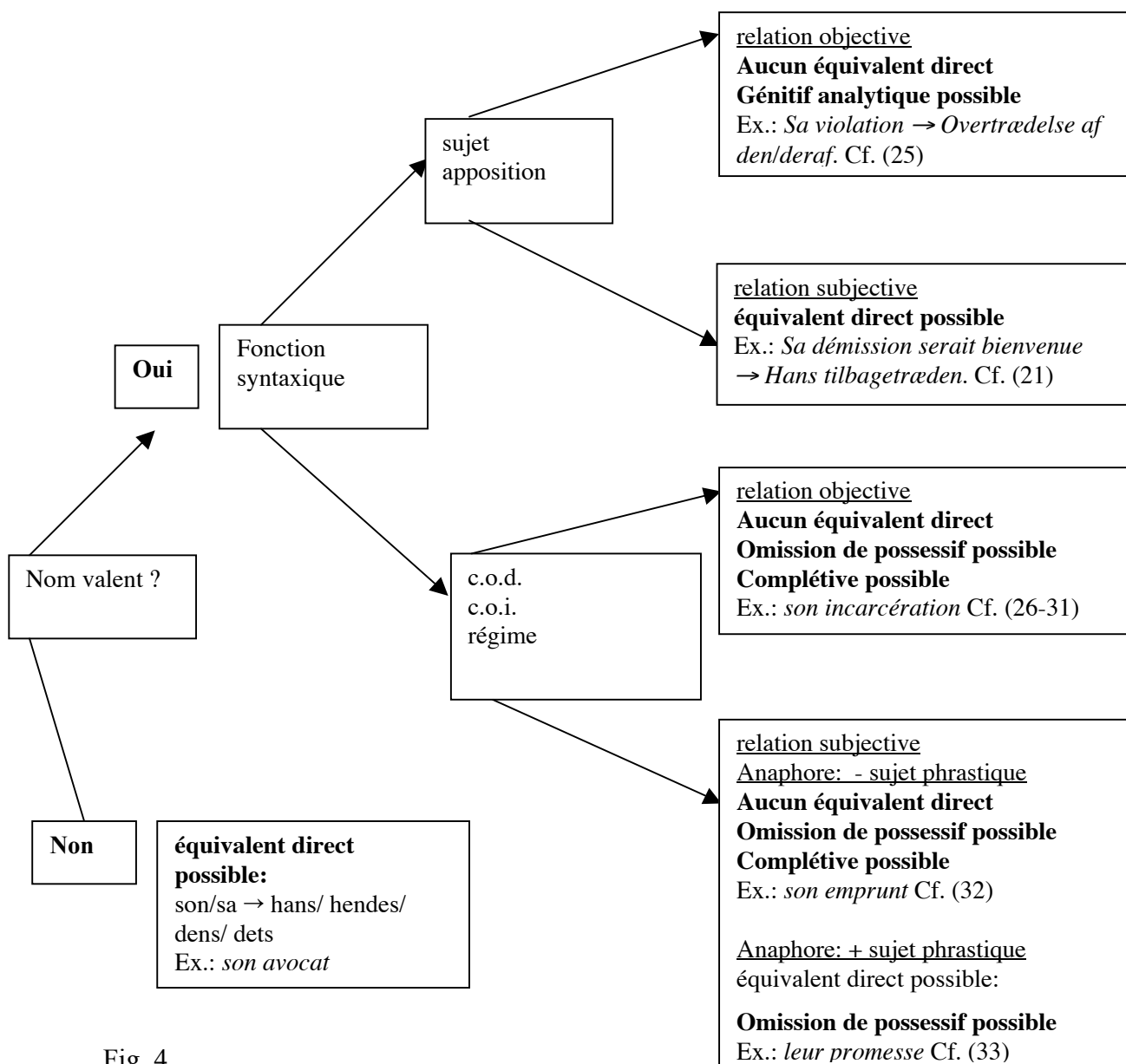


Fig. 4

5. Évaluation du modèle et conclusion

Afin de tester la validité du modèle présenté, il faudra le soumettre à l'épreuve des faits. Un problème lié à cette démarche est que les différentes catégories sont inégalement représentées dans les textes. Les différentes hypothèses que sous-tend le modèle, ne sont donc pas étayées avec la même solidité. Le type le mieux représenté est celui de complément circonstanciel (préposition + régime sous forme de groupe nominal (possessif + nom déverbal)). Les groupes les moins fréquents, non seulement du corpus, mais aussi dans les textes, sont ceux de sujet + relation subjective ainsi que complément d'objet indirect et complément circonstanciel à relation subjective.

Ces réserves faites, je n'ai jusqu'à ce jour trouvé aucun exemple qui contredise le modèle. Les exemples étudiés se chiffrent à quelques centaines.

Le corpus fait surgir deux problèmes résiduels. Il s'agit d'une part du complément d'objet direct. L'hypothèse avancée ne paraît pas s'appliquer aux pseudo-objets non pronominalisables (objets des verbes-supports). Ce phénomène s'observe dans l'exemple (33) : *Internet a fait son apparition*. D'autre part, le nombre du nom paraît influencer le rôle sémantique au cas où la relation sémantique est exprimée au moyen d'un groupe prépositionnel. Ce cas qui n'est pas présent dans le corpus, peut être représenté par le couple *la destruction de l'ennemi* versus *les destructions de l'ennemi*. Le premier représenterait une relation objective et la seconde une relation subjective. Des recherches non systématiques dans Frantext ont confirmé cette tendance. Or, il s'agit d'une piste à explorer ultérieurement. Une dernière question qui paraît intéressante est de savoir si le modèle s'applique à d'autres paires de langues, notamment romanes et germaniques. Aucune investigation n'a été entreprise en ce sens pour le moment. Il semble cependant que l'allemand, au moins pour la fonction complément circonstanciel, se rapproche davantage de son voisin occidental que de son petit voisin du Nord.

Bibliographie

Frantext. Base Textuelle du Français. Atilf, Nancy.

Kjærsgaard, P. S. (1995) : *Fransk grammatik – i hovedtræk*. Odense Universitetsforlag, Odense.

Pedersen, J., E. Spang-Hanssen, C. Vikner (1980) : *Fransk Grammatik*. Akademisk Forlag, København.

Togebly, K. (1982) : *Grammaire Française*, vol. 1. Akademisk Forlag, Copenhague.